SOCIAL EMPLOYEUR

ÉLABORER ET METTRE À JOUR SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

- **Identifier et évaluer les risques professionnels dans l'entreprise.**
- **Établir un diagnostic des mesures déjà existantes dans l'entreprise.**
- **Proposer des actions de prévention en lien avec ces risques pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs.**
- **Se mettre en conformité avec la législation.**

RÉSULTATS ATTENDUS

- Déterminer les bases fondamentales de la santé et de la sécurité au travail.
- Mettre en place des mesures de protection contre les risques identifiés dans l'entreprise.
- Réaliser un document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Donner des instructions appropriées aux travailleurs en tenant le document unique à leur disposition.

CONTENU

- La définition du document unique et de ses enjeux.
- Les principes généraux de la prévention des risques professionnels.
- La méthode et les étapes pour la mise en place du document unique.
- La réalisation du document unique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation PowerPoint / Logiciel informatique Xpert / Exemples / Échanges

FORMATEURS

Juristes en droit du travail du Cerfrance Poitou-Charentes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des capacités acquises.
- Fiche d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

1 JOUR (7H)

252 €* (tarif avant prise en charge)

- **Pour les exploitants agricoles**, 35 € avec un financement VIVEA.
- **Pour les commerçants, artisans, professions libérales**, possibilité de prise en charge d'une partie de la formation via votre opérateur de compétences (OPCO).
- **Et en tant que chef d'entreprise**, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt. Une prise en charge est également possible pour vos salariés.

*Formation exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Pensez à faire vos demandes de financement ou de remboursement.
Le montant à la charge du stagiaire dépendra de la prise en charge par son opérateur de compétences.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription via notre bulletin d'inscription disponible auprès de votre agence ou sur notre site internet *www.poitoucharentes.cerfrance.fr*
- Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le stagiaire en situation de handicap prendra contact avec l'organisme de formation (cf «contacts»)

CERFRANCE POITOU-CHARENTES

CONTACTS
SERVICE FORMATIONS CLIENTS

ORGANISME DE FORMATION

CHARENTE

Pauline Unghvary
Cerfrance Poitou-Charentes
2 chemin des Marsais Monrousseau
17100 Saintes
05 46 93 70 70
punghvary@pch.cerfrance.fr

CHARENTE-MARITIME

Marion Renaudon
Cerfrance Poitou-Charentes
4 Rue Jules Verne
17440 Aytré
05 46 31 11 40
mrenaudon@pch.cerfrance.fr

DEUX-SÈVRES

Claire Puygranier
Cerfrance Poitou-Charentes
La Colonne, 4 route de Saintes
79500 Melle
05 49 27 15 90
cpuygranier@pch.cerfrance.fr

VIENNE

Emeline Girard
Cerfrance Poitou-Charentes
11 Rue de Verdun
79200 Parthenay
05 49 94 35 91
egirard@pch.cerfrance.fr

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Cerfrance Poitou-Charentes
Siège social
Les Rocs - Chavagné - CS 40070
79260 La Crèche
05 49 76 45 45

CERFRANCE POITOU-CHARENTES

Association de Gestion et de Comptabilité Cerfrance Poitou-Charentes
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Aquitaine

Juillet 2023 / Graphisme : Kristof Guilloteau 0638625307 / Crédit photographique : AdobeStock